cerfa

N° 13 614*01

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives de Cadarache (CEA Cadarache)

ou Dénomination (pour les personnes morales) : .....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....

Adresse : N° ..... Rue CEA Cadarache

Commune Saint-Paul-Lez-Durance Cedex

Code postal 13 108

Nature des activités : Centre de recherche et développement technologique pour l'énergie

Qualification : .....

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 *Timon lepidus* Lézard ocellé	Destruction/dégradation d'aires de repos ou de sites de reproduction : - Pelouses calcaires xériques x Pelouses calcaires sèches à graminées subnitrophiles sur talus :
B2 *Psammodromus edwarsianus* Psammodrome d'Edwards	6960.9 m² - Pelouses à Brachypode rameux : 95 m² - Pelouses calcaires sèches à graminées subnitrophiles sur talus : 2441,3 m² - Garrigues à Badasse x Pelouses à Brachypode rameux : 5847,8 m²
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Projet de démantèlement de l'installation nucléaire de base 56

.....

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction ☒ Préciser : Destruction d'habitats de Pelouses calcaires xériques, Pelouses calcaires sèches à graminées, Garrigues à Badasse, Pelouses à Brachypode rameux favorables au Lézard ocellé et au Psammodrome d'Edwards.

Altération ☐ Préciser :

Dégradation ☒ Préciser : Dégradation d'habitats de Pelouses calcaires xériques, Pelouses calcaires sèches à graminées, Garrigues à Badasse, Pelouses à Brachypode rameux favorables au Lézard ocellé et au Psammodrome d'Edwards.

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale ☒ Préciser : Personne qualifiée avec une formation en écologie

Formation continue en biologie animale ☐ Préciser :

Autre formation ☐ Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Début des travaux prévu en 2025

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Départements : Bouches-du-Rhône (13)

Cantons : Canton de Trets

Communes : Saint-Paul-lez-Durance

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ☒ Récupération et transfert des habitats favorables aux reptiles ; Création de gîtes à Lézard ocellé

Mesures de protection réglementaires ☐

Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐ Création de gîtes à Lézard ocellé sur un secteur peu fréquenté par l'espèce pour permettre l'expansion de la population locale

Renforcement des populations de l'espèce ☒

Autres mesures ☐ Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :
- Rapport du suivi environnemental du chantier
- Rapports de suivi des habitats et de la flore (N+1 et N+2)
- Rapports de suivi de l'avifaune (N+1 et N+2)
- Rapports de suivi des reptiles (N+1 et N+2)
- Rapports de suivi de la mesure compensatoire (N+1, N+2 et N+3)

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Saint-Paul-Lez-Durance

le 29 JUIL. 2024

Votre signature

Christophe BOURMAUD
Directeur du CEA Cadarache